

L'aspect extralinguistique de l'acte traduisant

Safa Zayed*

Résumé

La plupart des traductologues s'accordent sur le fait que la traduction est un processus qui englobe deux aspects: l'aspect linguistique et l'aspect extralinguistique. Et étant donné que plusieurs études abordent l'aspect linguistique, nous évoquerons dans cet article le peu d'études récentes qui abordent les différences extralinguistiques existant entre le texte original et sa traduction, à savoir:

1. La stylistique comparée qui fut la première filière de la linguistique à invoquer les différences non linguistiques entre le texte original et sa traduction.
2. Le modèle de Jean Delisle (1980) qui conçoit la traduction comme un processus incluant deux langues et un seul savoir culturel partagé par les destinataires du texte original et les récepteurs de sa traduction.
3. Le modèle de Sprová (1991) qui présente la traduction comme une opération où non seulement deux langues sont confrontées, mais aussi deux cultures qui ne donnent pas de façon innée à un terme qu'elles partagent la même acception.

Introduction

Pendant longtemps, la traduction était considérée comme une activité intuitive qui concerne deux langues. On ne savait rien sur le processus qui guide le choix d'un équivalent. On ne savait pas non plus ce qui se passait dans le cerveau du traducteur lors de cette transmission interlinguale qui est la traduction. Mais à partir des années 80, avec l'émergence de la psychologie cognitive, beaucoup de traductologues ont commencé à s'intéresser à l'acte traduisant et ont tenté de lui offrir une enveloppe rationnelle. Plusieurs traductologues se sont mis à analyser cet acte et ont élaboré des modèles du processus de traduction: il s'agit du modèle interprétatif de l'ESIT- surtout les ouvrages de Seleskovitch, Lederer et Delisle - l'analyse de R.T Bell (1991) inspirée par la psycho-linguistique, l'application de Gutt (1991) de la théorie de la pertinence de Serber et Wilson (1986) et le modèle psycholinguistique proposé par Kiraly (1995).

Tous ces modèles soulignent l'existence d'une étape intermédiaire entre la compréhension et la réexpression, à savoir la «déverbalisation». Cette étape consiste à arriver à la genèse du texte à traduire et de là à le recréer: «Le traducteur doit déchiffrer cette forme qui arrive à son intelligence et à sa sensibilité pour s'approcher autant que possible de la pensée qui se trouve dans la genèse de l'œuvre»⁽¹⁾. La recreation du traducteur n'est donc qu'un autre type de création. Ces modèles cognitifs définissent la traduction comme un processus de résolution de problèmes: le texte original constitue le problème à résoudre et le texte traduit en est la solution. Le processus de traduction est lui-même un problème parce qu'il n'y a pas un consensus concernant la modalité de traduire. La théorie cognitive tente de résoudre ce problème. En guise d'explication, on exposera ci-dessous le modèle analogue que nous offre Jean Delisle dans **l'analyse du Discours comme méthode de traduction** (1980). Ce modèle révèle l'aspect créatif du processus cognitif de la traduction.

1. Le processus heuristique de la traduction selon Jean Delisle

Jean Delisle (1980) imagine le processus traducteur en cascade. Selon lui, traduire est un processus de création et de choix que l'on évalue et réévalue continuellement: «Le trait le plus spécifique de la traduction humaine est son caractère créateur car ce processus suppose un ensemble de choix préalablement non réglementé»⁽²⁾. Pour illustrer ce caractère cognitif de l'activité du traducteur, Delisle propose un modèle du processus de traduction composé de trois étapes. Ces étapes différencient le domaine linguistique du domaine extralinguistique et cette différenciation est présentée chez Delisle comme chez d'autres traductologues sous le terme «niveaux de traduction». Selon sa théorie, la postulation d'une équivalence de traduction se réalise en trois temps: compréhension, reformulation et justification. À chacune de ces étapes correspondent respectivement les sous-opérations suivantes: le décodage des signes linguistiques et la saisie du sens; le raisonnement analogique et la reverbération des concepts; l'interprétation à rebours et le choix d'une solution (voir le schéma, page 3)

a. La compréhension

Lors de cette étape, le traducteur cherche à saisir le vouloir dire de l'auteur. La compréhension inclut deux paliers: celui de la saisie du signifié (renvoi au système linguistique) et celui de la saisie du sens (renvoi aux paramètres référentiels).

Le décodage des signes

Il s'agit d'une analyse intra-linguistique qui consiste à dégager le contenu conceptuel des mots par une analyse lexico-grammaticale. Cette analyse étant

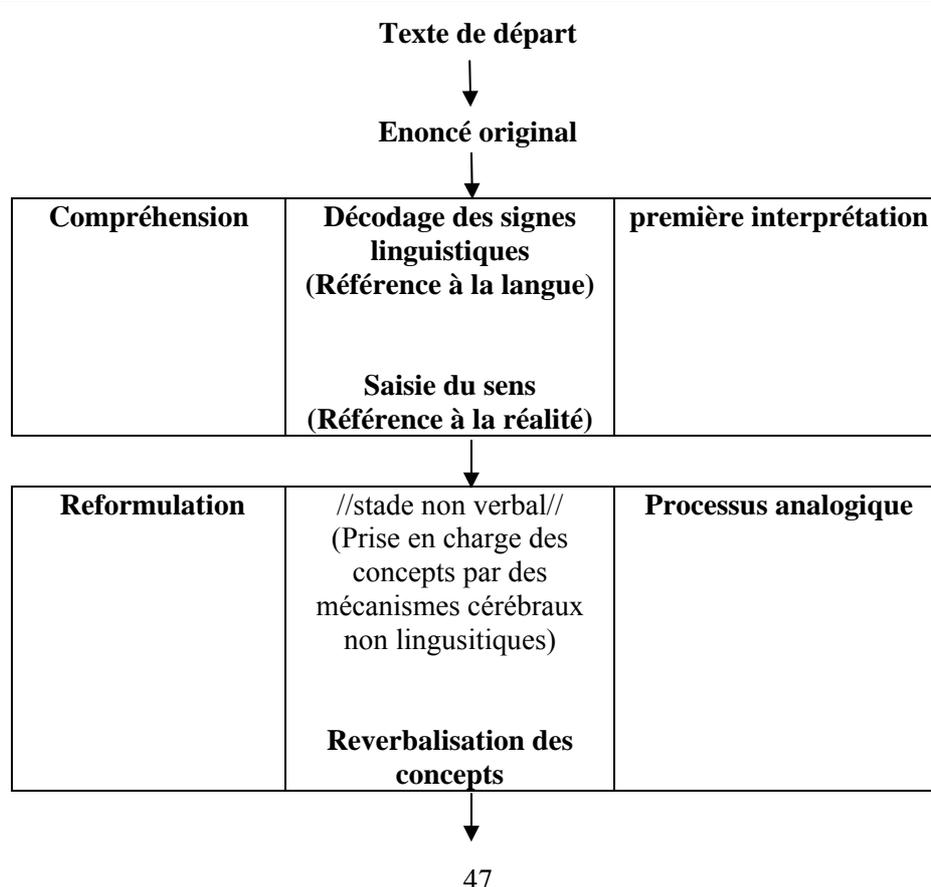
insatisfaisante du point de vue sémantique, on procède à une analyse extralinguistique ou la saisie du sens.

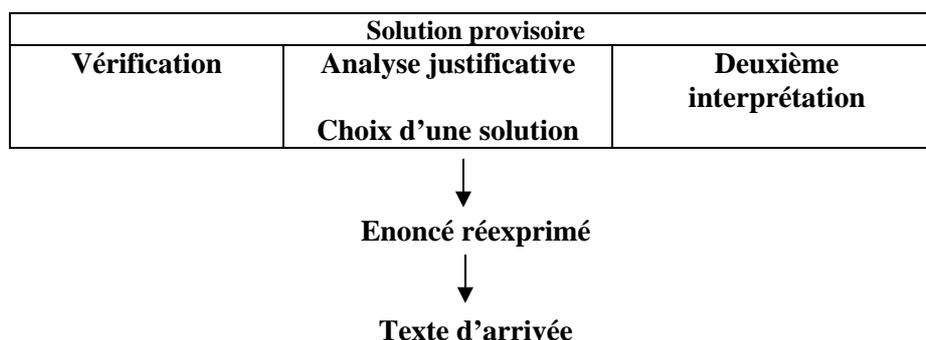
La saisie du sens

Il s'agit d'une analyse contextuelle qui a pour but de définir plus précisément le contour conceptuel de l'énoncé en l'enrichissant du contexte référentiel dans lequel il baigne. Donc, cette analyse jette un pont entre la langue et la réalité.

Ainsi, le terme «mot de passe» qui est fréquemment utilisé en informatique désigne en français un mot, un chiffre ou des lettres qui permettent à un nombre restreint d'utilisateurs d'accéder aux informations, logiciels, vidéos contenus dans un ordinateur (le décodage des signes). Or, en informatique, le but d'un mot de passe est de bloquer l'accès des autres utilisateurs à son poste (la saisie du sens).

Le processus heuristique de la traduction ⁽³⁾





b. La reformulation

Il s'agit d'un stade non verbal dans lequel les concepts sont pris en charge par les mécanismes cérébraux non linguistiques. Dans cette étape du processus, les idées isolées déclenchent dans le cerveau du traducteur un raisonnement analogique qui consiste à «procéder à des associations successives d'idées et des déductions logiques» pour aboutir à une solution provisoire. Ainsi, le terme «mot de passe» que nous avons évoqué dans la page précédente déclenche dans le cerveau du traducteur arabophone le terme «كلمة المرور». Mais, la connaissance qu'a le traducteur du domaine de l'informatique l'incite à rejeter cette traduction et à opter pour «كلمة السر», car le mot «سر» rime mieux avec l'idée d'usage exclusif et limité d'un appareil. Donc, la connaissance de ce mot n'est pas à la portée de tout le monde. D'où le mot «سر».

c. La justification

Il s'agit d'une deuxième interprétation «à rebours». La justification est toujours fonction de l'interprétation antérieure à la réexpression et elle suit le même modèle interprétatif. Cette analyse justificative a pour but de vérifier l'exactitude de la solution (provisoire) retenue. Elle consiste à s'assurer que l'équivalent rend parfaitement le sens de l'énoncé initial.

L'activité traduisante comporte donc une double interprétation: la première survient entre la saisie des concepts et leur réexpression; la seconde s'intercale entre la réexpression et le choix d'une solution finale. Le sens est l'unique objet de cette double interprétation. Elle s'exerce sur des segments textuels. Le but à atteindre est la reconstitution d'un texte aussi fonctionnel que l'original du point de vue de la communication. Pour ce faire, le traducteur adapte continuellement les virtualités expressives des mots au cadre cognitif dans lequel s'inscrit le message.

Prenons toujours comme exemple l'expression « mot de passe » pour lequel nous avons retenu provisoirement la traduction « كلمة السر ». La première partie de cette solution « كلمة » n'est pas satisfaisante dans la mesure où elle ne rend que partiellement le contenu du terme à traduire (mot de passe). Celui-ci peut être un chiffre ou une association de chiffres et de lettres qui a pour but de restreindre l'accès à un ordinateur ou à une pièce dont l'accès est informatisé. Cette connaissance de la réalité de l'expression « mot de passe » et de ses applications réelles (un **code** limitant l'**accès** à quelque chose) oriente le traducteur vers le terme arabe « شيفرة الدخول » qui rend "fidèlement" le contenu linguistique et culturel de son équivalent français.

2. L'exégèse lexicale

Nous avons vu que l'interprétation est un dialogue herméneutique intérieur qui s'établit entre le traducteur et le texte original. Ce dialogue exégétique conduit à la compréhension du sens des signes linguistiques. Toutefois, l'analyse exégétique nécessaire à la compréhension et à la réexpression d'une idée n'est pas la même pour toutes les parties du discours. Delisle distingue trois niveaux d'exégèse lexicale:

a. Le niveau zéro ou le «report» des vocables monosémiques

Dans tous les textes à traduire, il y a des éléments d'information qui échappent presque complètement à l'analyse exégétique tels que les noms propres (ex.: Pierre, Sophie, etc.) et la plupart des termes appartenant aux terminologies scientifiques (ex.: kilomètre, gramme, litre, etc.). Les interprètes notent toujours ces mots parce qu'ils sont objet de savoir et non de compréhension.

b. Le 1er niveau ou la «réactivation des formes consignées dans les systèmes linguistiques»

La textologie étudie les textes dans leur relativité et leur individualité: deux énoncés formellement identiques seront considérés comme différents si leur cadre énonciatif n'est pas le même.

A ce niveau, le traducteur isole l'acception contextuelle pertinente d'un mot et tente de trouver dans la langue d'arrivée un vocable utilisé habituellement et spontanément par les usagers de cette langue pour désigner la même réalité dans la même situation de communication.

Ainsi, un français faisant une pause devant une machine de café pourrait choisir un café «long» ou «court», alors qu'un jordanien choisirait «قهوة ثقيلة» ou «قهوة خفيفة». Dans les deux cas, il s'agit d'alléger son café ou de le rendre plus

fort. Le français insiste, dans son expression, sur la quantité d'eau ajoutée au poudre de café tandis que le jordanien pense spontanément à la quantité du poudre de café qu'il faut ajouter à l'eau pour obtenir le goût désiré.

c. Le 2^e niveau ou la «recréation contextuelle»

Les équivalences ne sont pas toujours consignées dans la langue d'arrivée; par conséquent, le traducteur ne peut pas tout simplement mettre à profit sa connaissance linguistique pour faire correspondre à l'idée du texte original, une forme collectivement acceptée et consacrée par l'usage en langue d'arrivée. La récréation contextuelle est la seule façon de sortir d'une telle impasse. Elle consiste à procéder à des alliances des mots ou à donner à certains termes des acceptions non répertoriées dans le dictionnaire. Il est important d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un cas d'intraduisibilité, mais d'une combinaison de mots dont l'acception est inusitée, inédite et qui exige un surcroît d'effort analytique de la part du traducteur.

Soit cette phrase: «Je vous **désapprouve** d'avoir écrit cet article». La structure habituelle du verbe «désapprouver» est la suivante: désapprouver quelqu'un ou quelque chose. La structure employée dans cet exemple (désapprouver quelqu'un d'avoir fait quelque chose) est moins fréquente et elle n'est pas explicitée dans l'article du dictionnaire consacré à ce verbe (Le Petit Robert, 1997). L'analyse de la nature des relations entre les deux parties de la phrase en question a facilité la reformulation d'un équivalent satisfaisant. Il s'agit d'un lien de causalité: le sujet «je» juge l'objet «vous» de manière défavorable et péjorative parce qu'il n'aime pas l'article qu'il a écrit. C'est donc un reproche, d'où l'équivalent que l'on propose: إنني ألومك على كتابة هذا المقال

3. L'écart culturel en situation de traduction

L'optique interprétative que l'on vient de voir dans le modèle de Delisle insiste sur la différence entre le savoir linguistique et le savoir extralinguistique. Le processus de la traduction est conçu comme la compréhension du sens exprimé dans le texte de départ et la réexpression de ce même sens dans le texte d'arrivée. Cette compréhension se fait par l'adjonction du savoir qu'a le traducteur des réalités et des objets désignés. Implicitement, cette conception repose sur le présupposé d'une réalité universellement partagée.

Prenons, en guise d'exemple, ce titre: «Le **parrainage**, un soutien pour grandir». Ce titre est extrait d'un article qui fut publié en octobre 2002 dans le magazine *LABEL FRANCE*. Un traducteur arabophone serait amené à traduire le terme «parrainage» par «كفالة» (comme dans «كفالة اليتيم»). Or, cette traduction fait croire au lecteur arabophone que le modèle français du parrainage est

identique à celui de l'arabe qui est d'origine religieuse et lié aux orphelins qu'ils soient dans le même pays ou dans un autre pays arabe. Parrainer à l'arabe est alors une solution financière qui assure à l'orphelin un présent sécurisant et un avenir prometteur. Le parrainage évoqué dans l'article français est une forme de solidarité sociale portée par un couple d'adultes à un enfant en détresse. Le couple accueille l'enfant et le soutient moralement et financièrement. Il le protège si ses parents abusent de lui ou s'ils sont hospitalisés. L'accord des parents ou des représentants légaux de l'enfant est indispensable à la mise en place de ce soutien dont l'objectif est de fournir à l'enfant en détresse un climat familial équilibré. Traduire «parrainage» par «كفالة» prive, comme on vient de le démontrer, le terme français de son contenu culturel. Il induit aussi le lecteur arabophone en erreur car, comme le souligne Cary (1985), la traduction n'est pas seulement la confrontation de deux langues face à une même réalité. C'est aussi le passage d'un univers extralinguistique (une culture) à un autre. «...La traduction est une opération qui cherche à établir des équivalences entre deux textes exprimés en deux langues différentes, ces équivalences étant toujours et nécessairement fonction de la nature des deux textes, de leur destination, des rapports existant entre la culture des deux peuples, leur climat moral, intellectuel, affectif, fonction de toutes les contingences propres à l'époque et au lieu de départ et d'arrivée(...) la distance existant entre deux cultures laisse une empreinte inévitable sur la façon de traduire, bien plus que les rapports purement linguistiques (...) l'étude linguistique reste toujours un préalable, jamais une explication exhaustive de la nature profonde de l'opération»⁽⁴⁾. D'où l'intérêt du modèle que propose Milena SPROVA du processus de traduction.

a. Le modèle de SPROVA

Pour rendre compte non seulement des écarts qui existent entre deux langues en situation de traduction, mais aussi des différences entre le savoir partagé par le public de la culture de départ et le savoir partagé par le public de la culture d'arrivée, SPROVA ajoute une étape au modèle interprétatif de Delisle, obtenant ainsi un modèle à quatre étapes:

- «1. Identifier dans le texte de départ les formes et les significations linguistiques de la langue de départ (LD).
2. Comprendre le sens du texte original en fonction de la culture de départ (CD).
3. Situer, réinterpréter le sens compris en 2. dans la culture d'arrivée (CA).
4. L'exprimer dans le texte de la langue d'arrivée (LA).»⁽⁵⁾

Ce sont les étapes 2. et 3. qui soulignent les différences cognitives (extralinguistiques) qui peuvent exister entre la CD et la CA. Elles témoignent

de l'existence des écarts entre le savoir de la culture de départ et celui de la culture d'arrivée.

Pour illustrer le fossé culturel entre la langue de départ et la langue d'arrivée, examinons cette phrase extraite d'un article publié en 2002 dans *Francoscopie* sur les modes de vie des couple en France: «15 % des français de 18 à 35 ans disent avoir l'intention de conclure un **pacs**». Le pacs est une abréviation du Pacte Civile de Solidarité. C'est un contrat qui permet à deux personnes adultes non apparentées, de sexes différents ou identiques et vivant ensemble de régulariser leur vie en commun. La société française multiplie les modes de vie de couple (mariage, union libre, concubinage, etc.). En revanche, la société jordanienne ne connaît encore qu'une seule forme de vie de couple: le mariage. Et comme le terme «زوج» est consacré comme un équivalent au mot mariage, la seule traduction plausible de ce terme pour un lecteur jordanien serait «المساكنة» qui signifie: réunir deux personnes dans un lien de couple sans déterminer la nature de ce lien (fiançailles, mariage ou autre).

Il est évident que le modèle de SPROVA accorde plus d'importance à l'élément culturel (extralinguistique) que le modèle de Delisle. Il instaure avec ses deux phases de compréhension que le savoir partagé est non universel mais différent d'une culture à l'autre.

b. l'adaptation de la stylistique comparée

Vinay et Darbelnet (1958), pionniers de la stylistique comparée, ont tenté de classer les écarts linguistiques pouvant exister entre un texte original et sa traduction. Ils ont constaté qu'il y a un type d'écart qui n'est pas linguistique. Il s'agit des cas où la situation dans laquelle s'inscrit le message à traduire n'existe pas dans la langue d'arrivée et doit être créée par rapport à une situation que l'on juge équivalente: «plus grande est la divergence entre les cultures des deux langues rapprochées, et plus il est difficile de traduire.»⁽⁶⁾ Mais, l'objectif de Vinay et Darbelnet étant la comparaison des langues face à un sens extralinguistique identique, les écarts cognitifs ont été traités par eux de façon marginale et ce à cause de la difficulté de dissocier les faits linguistiques et les faits extralinguistiques. Cependant, il convient de noter que c'est ce traitement des différences extralinguistiques, aussi marginal soit-il, qui a engendré les fameux procédés de traduction de la stylistique comparée. Un procédé de traduction est «une méthode à suivre pour obtenir un résultat»⁽⁷⁾. Les procédés de la stylistique comparée sensibilisent aux transformations de la structure de l'unité de traduction: «la conservation des spécificités cognitivo-référentielles de la CD passe par la traduction littérale (et ses deux cas spécifiques (le calque et l'emprunt)) (...) la suppression des spécificités cognitivo-référentielles de la CD

aboutit à une traduction adaptative (l'adaptation)⁽⁸⁾. C'est donc une analyse et une classification des équivalences étudiées qu'il s'agisse d'équivalences de mots ou d'équivalences de phrases:

- La transposition grammaticale (nom / adjectif).

Ex.: le processus de paix → العملية السلمية

- La modulation (passif / actif)

Ex.: La ministre de la santé est auditionnée par une commission d'enquête du sénat → ستستجوب إحدى لجان التحقيق التابعة لمجلس الشيوخ وزيرة الصحة

Pourtant, ces « procédés » ne sont pas la solution unique aux problèmes rencontrés par le traducteur. En fait, le traducteur peut choisir de maintenir la structure du terme ou de la phrase à traduire. Les exemples ci-dessus mentionnés peuvent se traduire de la façon suivante:

عملية السلام

ستستجوب وزيرة الصحة من قبل إحدى لجان التحقيق التابعة لمجلس الشيوخ

Le traducteur a donc une certaine latitude dans le choix de moyens linguistiques pour la réexpression du message à traduire et ce grâce à la multitude de formulations dont dispose chaque langue pour exprimer une même réalité. Il serait alors faux d'ériger les procédés de traduction de la stylistique comparée en règles absolues de traduction parce qu'ils ne facilitent pas toujours l'analyse de l'unité de traduction; ils donnent une idée claire sur le contenant mais pas sur le contenu. Par exemple, dans le cas de l'étoffement (l'ajout d'un terme pour la fluidité du style), le traducteur sait qu'il doit ajouter un mot par souci de précision (le contenant). Mais ce savoir ne l'aide pas pour autant à préciser de quel mot s'agit il (le contenu). Traduire est un exercice interprétatif et ces dits procédés ne deviennent lucides qu'ultérieurement à l'interprétation (l'élément cognitif du processus de traduction). Prenons, comme exemple, le titre suivant: "Obsèques de la policière tuée: Sarkozy face **au malaise** de la police municipale". Ce titre est extrait d'un article en ligne (www.20minutes.fr, le 26 mai 2010) sur l'assassinat d'une jeune policière marseillaise. L'exemple porte sur la traduction du terme: malaise. Le mot malaise est un mot difficile à cerner; il peut s'agir d'un trouble physiologique, d'un profond sentiment d'angoisse et de tristesse ou d'un simple état d'embarras. Les différents sens ci-dessus cités nous incitent à proposer un équivalent arabe composé de deux mots (l'étoffement): l'état ou le sentiment et la nature de cet état ou ce sentiment. Le choix de l'étoffement n'a pas été systématique. Nous ne l'avons adopté qu'après avoir consulté le dictionnaire. La forme de l'équivalent arabe proposé est claire (deux

mots). En revanche, le contenu de cette forme ne l'est pas: de quel sentiment s'agit-il? de l'angoisse, de la tristesse ou de l'embaras? La réponse à cette question ne provient pas du procédé de l'étoffement, mais de la lecture et de l'interprétation du texte à traduire:

Obsèques de la policière tuée: Sarkozy face au malaise de la police municipale

Aux premières notes de la Marseillaise, des milliers de policiers portent la main droite à hauteur de tempes. A 15h30, l'heure est venue à Villiers-sur-Marne de rendre un hommage national à Aurélie Fouquet.

Cette jeune policière municipale a été tuée, le 20 mai, dans la fusillade sur l'A4. Nicolas Sarkozy a assisté aux obsèques, accompagné de la garde des Sceaux Michèle Alliot-Marie et du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux.

*Après la minute de silence partagée par tous les commissariats et toutes les gendarmeries du pays, le chef de l'Etat s'est placé devant le cercueil enveloppé du drapeau français. Son discours: un hommage solennel à la policière qui «a donné sa vie pour la République» ainsi que quelques mots pour sa famille, «anéantie par le chagrin». **Dans la foule, un policier municipal dont l'écusson est barré d'un bandeau noir ne peut s'empêcher d'exprimer sa colère:** «Dans 10 ou 20 ans, celui qui a fait ça sortira, alors que le fils d'Aurélie a perdu sa mère.»*

*Nicolas Sarkozy a assuré que «la police dispose des éléments qui permettront d'interpeller tous les membres de cette bande de lâches assassins». **Et même s'il a appelé «non pas à la vengeance mais à la justice, le malaise était perceptible dans les rangs.***

*Quelques 2.000 policiers municipaux étaient venus de toute la France «pour exprimer leur solidarité à leurs collègues», souligne une jeune policière d'Orléans. **Beaucoup ont été choqués par le drame. Pendant la cérémonie, plusieurs jeunes policiers ont d'ailleurs été évacués en civière, ou soutenus par la Croix Rouge jusqu'au poste de secours.***

Mais ils étaient également venus témoigner de leur colère.** «J'ai été secoué par l'acharnement. Quand on voit l'état de la voiture, il est clair que ce n'était pas une balle perdue», souligne un policier d'Emerainville (Val-de-Marne) qui avait déjà «partagé un café ou deux» avec la victime. **La police municipale se sent «malaimée» et compte bien demander, jeudi, des moyens de protection supplémentaire à Brice Hortefeux qui reçoit leurs syndicats.

A l'issue de la lecture de cet article, nous avons pu déterminer que le malaise exprimé dans ce texte était un sentiment pénible et irraisonné d'angoisse

et d'embarras. Les passages en gras justifient cette interprétation qui facilite, d'ailleurs, la traduction du terme "malaise" par: الشعور بالتململ.

Cet exemple démontre que nous ne pouvons pas anticiper la désignation du procédé de traduction à utiliser. Le choix d'un procédé et la rigueur de ce choix dépendent du contexte, c'est-à-dire: la lecture du texte, la consultation du dictionnaire et la documentation sur le sujet à traduire.

Bien que la stylistique comparée souligne l'existence d'un élément cognitif dans le processus de traduction, ses fameux procédés le court-circuitent. Cela n'empêche que la stylistique comparée reste un excellent instrument d'observation du fonctionnement de deux langues. Elle a le mérite de:

1. faire découvrir la singularité structurale de chaque langue.

Ex.: La dominance de la phrase verbal en français alors qu'en arabe la phrase peut être verbal ou nominal.

2. différencier la façon dont chaque langue découpe la réalité.

Ex.: dans l'expression française « tu me manques », la focalisation porte sur la personne qui suscite cet état affectif. En arabe, la focalisation porte sur la personne qui éprouve ce sentiment: اشتقت إليك

C'est aussi le cas en anglais: I miss you.

Pour toutes ces raisons, la stylistique comparée peut, dans le cadre d'un cours de traduction, servir à:

a. perfectionner la compétence linguistique des apprenants.

b. sensibiliser les apprenants aux techniques de passage d'une langue à l'autre.

c. Les aider à identifier les difficultés qu'il faut surmonter en traduction.

Conclusion

Cet article est une tentative modeste de faire comprendre le processus intellectuel par lequel un message donné est transposé dans une autre langue et ce en tablant sur deux «théories-méthodes» (celle de Delisle et celle de Sprová) qui ont consolidé le statut de la culture comme un élément inhérent à la traduction. Il est stipulé dans ces deux théories que traduire est une activité complexe qui intègre un effort d'accession à la connaissance non partagée par la culture de départ et la culture d'arrivée, engendrant ainsi une typologie de la traduction (les procédés de traduction) pour remédier à cet écart culturel entre le texte original et sa traduction. Mais où se dressent les limites de ces passerelles culturelles? Et quelle culture favoriser? La culture de départ ou la culture

d'arrivée? Favoriser la culture d'arrivée n'enlèverait-il pas au texte original son identité ? Favoriser la culture de départ ne serait-ce une négligence à l'égard des destinataires de la traduction?

Traduire est sans doute une activité «fragile» et défiante qui nécessite de la part du traducteur une vigilance permanente pour livrer une traduction satisfaisante où s'équilibrent langue et culture.

الجانب ما وراء اللغوي لعملية الترجمة

صفاء زايد، قسم اللغات الحديثة، جامعة اليرموك، إربد، الأردن.

ملخص

يتفق معظم الباحثين في الترجمات على أن الترجمة عملية ثنائية البعد: بعدها الأول لغوي وبعدها الثاني غير لغوي. وبما أن الكثير من الدراسات قد تناولت البعد اللغوي للترجمة، فإن هذا المقال يتطرق لبعض الدراسات القليلة وحديثة العهد نسبيًا التي تناولت الفروق غير اللغوية بين النص الأصلي وترجمته وهي:

- 1- الأسلوبيات المقارنة التي كانت أول فرع من اللغويات يشير لوجود فروق لا تمت إلى اللغة بصلة مباشرة بين النص الأصلي وترجمته.
- 2- النموذج الذي وضعه العالم الكندي Jean Delisle في الثمانينات والذي يصنف الترجمة كعملية تنطوي على لغتين وثقافة واحدة يتشاركها متلقي النص الأصلي ومتلقي ترجمته.
- 3- النموذج الذي وضعته Milena SPROVA في التسعينات والذي يشير بوضوح إلى أن الترجمة عملية لا تقتصر على التباين بين اللغتين المترجم منها والمترجم إليها فحسب، بل وتشمل أيضا التباين بين الثقافتين المترجم منها والمترجم إليها بشأن الكلمة والمفاهيم التي تحملها.

* The paper was received on Sep. 2, 2009 and accepted for publication on June 2, 2010.

Notes

1. Llovet J. : *Traducción es creación, Vasos comunicantes*, no. 17, 2000, p.31, cité selon Diana Motoc : *Traduction et création : de la re-création du texte littéraire traduit à la créativité du processus traducteur*, Revue ARCHES, No. 4, 2002.
2. Delisle J. : *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Presse de l'Université d'Ottawa , 1980, p.53.
3. Ibid. p. 85.
4. Cary E. : *Comment faut-il traduire?*, Ballard, Presses universitaires de Lille, 1985, p. 85- 87.
5. Sprová M. : *Typologie des Traductions : traitement des spécificités référentielles dans la traduction*, Contrastes, Série A10, Z'édicions, 1991, p. 64
6. Vinay J.-P. et Darbelnet J. : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris, 1958, p. 260.
7. Delisle J. : *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Presse de l'Université d'Ottawa , 1980, p.88.
8. Sprová M. : *Typologie des Traductions : traitement des spécificités référentielles dans la traduction*, Contrastes, Série A10, Z'édicions, 1991, p. 68-69.

Bibliographie

- Bell, R.T. (1991). *Translation and Translating*; Longman, Londres.
- Cary, E. (1956). *La traduction dans le monde moderne*, George & Cie, Genève.
- Cary, E. (1985). *Comment faut-il traduire?*, Ballard, Presses universitaires de Lille.
- Delisle, J. (1980). *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Presse de l'Université d'Ottawa.
- Gutt, E. A. (1991). *Translation and Relevance – Cognition and Context*, Oxford, Blackwell.
- Kiraly, D. (1995). *Pathways to Translation, Pedagogy and Process*, Kent State University Press.

- Larose, R. (1989). *Théories contemporaines de la traduction*, Les Presses de l'Université du Québec.
- Llovet, J. (2000). *Traducción es creación, Vasos comunicantes*, no. 17.
- Motoc, D. (2002). *Traduction et création : de la re-création du texte littéraire traduit à la créativité du processus traducteur*, Revue ARCHES, No. 4, Cluj-Bucarest.
- Seleskovitch, D. et Lederer, M. (1984). *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Paris.
- Sprová, M. (1991). *Typologie des Traductions : traitement des spécificités référentielles dans la traduction*, *Contrastes*, Série A10, Z'éditions.
- Sprová, M. (1995). *La traduction, confrontation de deux expériences cognitives*, *Intellectica*, no. 1.
- Vinay, J.-P. et Darbelnet J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris.